

Nouvelles tendances en espaces verts urbains ?

Depuis quelques années maintenant, l'approche des espaces-verts par les services gestionnaires a connu un profond bouleversement. La prise de conscience de l'importance du jardin, lato sensu, comme créateur de lien social et les nouvelles exigences de nombreux professionnels de pratiques plus respectueuses de l'environnement, a induit une remise à plat totale de la manière de faire des jardiniers des villes. A cela s'ajoute, également, une certaine austérité dû à l'augmentation des surfaces à budget et personnel constant quand cela n'est pas pire. Cette nouvelle donne aurait pu décourager par l'ampleur du défi à relever, or nous nous devons de constater que très souvent ce fut un moteur de créativité et un point de départ pour la mise en place de pratiques alternatives. Nous allons examiner, ci dessous, quelques-unes de ces démarches :

- L'aménagement dans son contexte

Après-guerre ; l'urbanisme, fortement influencé par la Charte d'Athènes et Le Corbusier a réduit les aménagements paysagers à n'être que des « espaces-verts » : c'est à dire des lieux sans âme et simplement verdis faute de ne savoir qu'en faire. Aujourd'hui, la demande sociale et l'importance du sentiment de bien-être, poussent à repenser les aménagements et à tisser des liens entre l'urbain et le végétal. Pour se faire, il est bienvenu, en amont, d'analyser le paysage, fut-il urbain, avant de se lancer dans l'aménagement végétal et de tenter de trouver une cohérence entre le thème choisi pour le fleurissement et son contexte. Encore faut-il s'accorder sur le contexte. C'est pourquoi l'analyse du site se doit d'être multiple :

- le contexte urbain dans lequel s'insère la composition florale : centre-ville, périphérie, quartier à caractère historique, axe routier, vie sociale...
- l'environnement : texture des bâtiments, couleurs dominantes, dominante générale (pierre, nature, commerces...),
- le sol et l'exposition,
- la vitesse de lecture qui sera différente selon qu'elle s'adressera en priorité aux piétons ou aux automobilistes.

- Utilisation de la flore spontanée

Une commune a tout à gagner à s'approprier la végétation spontanée locale que ce soit pour la faire connaître de ses usagers ou pour affirmer sa personnalité. On assiste, trop souvent à une uniformisation du fleurissement urbain qui nous propose les mêmes plantes de Nice à dunkerque, ce qui est très regrettable. Il importe de valoriser l'image des plantes locales dans la vie de tous les jours et de montrer comment ces

végétaux peuvent intégrer avec profit la trame végétale urbaine. Cette démarche de prise en compte de la flore locale est un indicateur pertinent de la nature des sols et des conditions climatiques. Dans cette optique, un apprentissage de la botanique et l'écologie fondamentale est indispensable. Il permet de comprendre la diversité des espèces végétales et de leurs milieux, d'acquérir les outils de base pour la reconnaissance des végétaux, d'engager les actions nécessaires à la mise en valeur et/ou à la sauvegarde des sites naturels et enfin d'intégrer la flore locale aux fleurissements urbains. Il n'est pas question ici d'implanter des végétaux spontanés dans la ville (encore que cela soit possible dans certains sites bénéficiant d'un mode de gestion très nature) mais bien de créer en mélange avec la palette des plantes horticoles, des aménagements de caractères et originaux.

Cette approche incite les jardiniers à élaborer une gamme végétale adaptée chacun des sites de la ville et à évoluer progressivement vers des compositions plus originales en fonction de l'effet souhaité et cohérent avec la typologie des espaces concernés.

Elle permet d'intégrer encore plus fortement les contraintes de gestion des espaces aménagés et notamment les problèmes d'arrosage. Des massifs composés de végétaux proches de la flore locale peuvent s'avérer plus simples à gérer sur le long terme. Dans le même état d'esprit une utilisation plus affirmée des plantes vivaces peut permettre de conserver une structure de massif d'une année sur l'autre et ainsi avoir accès à un choix des formes et couleurs plus vaste ainsi que de pallier au coût représenté par les annuelles. Alors que nos voisins Anglais, Belges et Allemands sont des utilisateurs avertis et sans réticence de plantes vivaces nous devons confirmer cette évolution naissante vers des aménagements plus pérennes.

- Diversité et créativité des aménagements

Nous ne parlons plus d'UN fleurissement, mais bien d'un ensemble de scènes dans lesquelles fleurs et feuillages vont s'exprimer, le temps d'une saison ou sur plusieurs années lorsque l'espace le requiert.

L'étendue de l'offre végétale permet de répondre en permanence aux cas particuliers, avec des styles de fleurissement parfois aux antipodes les uns des autres. On peut maintenant passer assez aisément d'un fleurissement formel du type mosaïciculture à un aménagement qualifié de "naturel" ou de "sauvage" utilisant des végétaux proches de la flore locale.

Naturellement les annuelles occupent toujours une place prépondérante mais d'autres groupes peuvent se joindre à la fête : vivaces, graminées, plantes exotiques, légumes et condimentaires, grimpantes, bulbes, tubercules et rhizomes, plantes de milieu humide et même rosiers ou arbustes.

Bien entendu, toutes ne seront pas au maximum de leur épanouissement au même moment. C'est l'effet recherché. En effet, il est souhaitable d'organiser alternance et mouvement du début à la fin de la saison. Dans certains cas il ne faudra pas hésiter à en éliminer quelques unes à la mi-saison au profit des plantes restées invisibles. C'est une des conditions nécessaires pour réussir une scène continue et en constante évolution.

Dans le choix des végétaux il est souhaitable d'utiliser des plantes à feuillage qui sont un bon faire valoir pour les fleurs et leurs nuances. De plus elles apportent également une variété de formes intéressantes. Des matériaux peuvent être utilisés dans la mesure où ils sont en accord avec l'ensemble, mais attention à la démesure ou à l'incohérence, l'effet rapporté peut être dégradant pour l'ensemble. Retenons que cette utilisation est possible mais pas obligatoire.

Les tendances et les modes, aussi médiatisées soit-elles, ne doivent pas s'imposer à tous. L'aménagement qui « fonctionne » est souvent celui qui prend en compte le maximum de données locales. Ce qui fonctionne chez le voisin ne donne pas nécessairement de bon résultats chez soi. Formation des jardiniers et analyse en profondeur des spécificités assurent plus de succès que la simple reproduction de massifs préconçus. La réussite du jardinier passent par la subtile alchimie de l'imagination et du savoir-faire.

La gestion différenciée

La gestion différenciée, au travers d'un certain nombre d'outils et référentiels, permet de répondre à la multiplicité des espaces présents dans l'espace urbain, allant du plus horticole au plus "sauvage" : site à forte valeur patrimoniale, terrains à usage sportif, zone péri-urbaine, centre-ville, axes routiers plantés, parcs publics à forte fréquentation, squares, massifs décoratifs... À chaque cas correspond ainsi une approche adaptée qui influe sur le mode d'intervention du personnel, l'organisation du travail, les coûts, les végétaux à utiliser, etc.

Pour que la démarche de gestion différenciée soit efficace elle doit s'accompagner d'une réflexion sur les espaces concernés. Contrairement à ce qui se dit parfois la gestion différenciée s'accompagne rarement dans un premier temps d'une réduction des coûts de fonctionnement puisqu'il faut former, acquérir du matériel adapté et communiquer (en interne vers le personnel, en externe vers les habitants). Le passage à la gestion différenciée doit se faire progressivement pour avoir des chances de succès

Végétaux ligneux

Ces végétaux pérennes sont la **clef de voûte de nos paysages...** à condition de les respecter et donc de les gérer correctement. La réussite n'est que l'aboutissement d'une **chaîne de compétences** que chaque

acteur contribue à tresser. Du multiplicateur au pépiniériste éleveur, du planteur à l'élagueur, du concepteur au gestionnaire, chacun a sa part de savoir-faire et... de responsabilité pour offrir le cadre de vie attendu de tous.

Mais attention, contrairement à des aménagements annuels, faciles à corriger d'une année à l'autre, avec les grands végétaux ligneux, **l'erreur ne pardonne pas :**

- les arbres sont installés pour de nombreuses décennies, ils ont un **impact paysager** très important, mais ils peuvent être **source de nuisance ou de risques** considérables,
- les arbustes jouent un **rôle esthétique** primordial, à condition de ne pas être **totalemtent mutilés**.

Ainsi, dans les deux cas, un mauvais choix d'essence ou une gestion inadaptée diminuent leur **contribution au bien-être des habitants**. Les **coûts d'entretien** peuvent être inutilement élevés, et de **douloureux remplacements anticipés** s'avèrent trop souvent nécessaires.

Pour finir :

Nous venons de voir que notre métier est en pleine remise en question, ce qui est une vraie richesse ; de partout des expériences nouvelles voient le jour et chacun se retrouve de ce fait, acteur de l'innovation. Quel plaisir ! Et quoi souhaiter de mieux ? Nous devons prendre la juste mesure de cette évolution et profiter au maximum des moyens qui sont, aujourd'hui à notre disposition pour remplir au mieux notre mission de « jardinier du Service Public ». Dans cette perspective, la formation est, bien sûr, une aide précieuse et souvent indispensable.

Cléome

Au fil des échanges et des rencontres la « philosophie » d'intervention de CléOme s'est affinée pour s'articuler autour de trois axes :

- La prise en compte des spécificités locales (contexte urbain, flore, moyens...)
- le respect de l'environnement
- l'importance de la dimension humaine (en amont et en aval) dans tout projet d'aménagement

Une des priorités de CléOme est de mettre en relation les agents des SEV en formation avec des intervenants de terrain qui sauront répondre à leurs attentes. Une autre des priorités est le respect de l'environnement qui s'exprime fortement dans les formations à la gestion différenciée, à l'écologie des milieux et à la Protection Biologique Intégrée.

Jean-Luc Wisler.